

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 10 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre à 20 heures 30 mn,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Paul Thiolière, Noël Fraisse, Eric Bordereau.

Etienne Careil absent excusé

Date de convocation : 04 décembre 2025

Secrétaire de séance : Isabelle Baas

OBJET : Demande de subvention – voirie 2026

Le département de la Loire accompagne les communes dans la réfection de leurs voiries aux moyens de subvention.

Pour 2026, nous vous proposons :

- Impasse Lotissement la Blache 1 (VC 14) : 25 547,80 € HT, soit 30 657,36 € TTC
- Impasse du Bois du four (VC 3) : 5 952,30 € HT, soit 7 142,76 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve les travaux de voirie 2026 :

1. Impasse lotissement la Blache 1 (VC 14) et impasse du Bois du four pour un montant total des travaux de 31 500,10 € HT, soit 37 800,12 €.

- Sollicite une subvention auprès du département de la Loire au titre des enveloppes de voirie communales.

- Donne tout pouvoir au Maire pour signer le marché à intervenir avec les entreprises qui seraient retenues.

- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2026.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Isabelle Baas